



Présentation de la solution

PME ✓
pléiades



Pourquoi évoluer vers PME-Pléiades ?

Les inconvénients d'une gestion des temps classique, manuelle et non automatisée :

- Tâches chronophages
- Coûts administratifs conséquents
- Source d'erreurs et d'insatisfaction des salariés
- Perte des données



La solution à valeur ajoutée

Fonctionnalités principales :

- Récupération et comptabilisation des temps de travail
- Gestion des absences / présences
- Gestion des plannings
- Gestion des heures supplémentaires
- Compteurs de congés
- Compteurs horaires
- Export des variables de paie
- Module optionnel de demandes d'absences (CP, RTT, ...)



La solution à valeur ajoutée

Récupération fiable et automatisée des données

- Par le biais de nos pointeuses exclusives
- Par le biais de son interface web accessible 24h/24h partout dans le monde



La solution à valeur ajoutée

Gestion administrative simplifiée via une interface unique

Je suis Dirigeant ou RRH,
j'ai accès à toutes les informations
de l'entreprise



Je suis chef d'équipe,
j'ai accès à toutes les informations
de mon équipe



Je suis salarié,
j'ai accès à toutes mes informations
personnelles





Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ Gestion des temps

Associant matériel innovant et solution logicielle en accès full-web, PME-Pléiades vous permet de récupérer, traiter et exploiter facilement les temps de travail de vos salariés.

Notre but : Apporter contrôle et réactivité dans la gestion de vos salariés tout en réduisant considérablement vos temps de gestion.



Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ Administration et paie

PME-Pléiades calcule et convertit vos données en variables de paie nécessaires à l'établissement des bulletins de salaires et les exportent vers vos logiciels comptables.

Notre but : Evitez les doubles saisies et erreurs de transmission pour permettre à vos collaborateurs de se concentrer sur leur cœur de métier.



Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ **Pilotage et performances**

Véritable outil de gestion des ressources humaines, PME-Pléiades vous permet de suivre votre activité en attribuant des compétences, du temps, des ressources à des tâches ou clients définis.

Notre but : Simplifier le pilotage de votre activité et vous permettre de mesurer vos indices de performances afin de les améliorer.



Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ Espace collaboratif

Les différents niveaux d'accès permettent à vos salariés de consulter leurs pointages, temps de travail et de formuler des demandes d'absences qui s'intégreront directement aux plannings.

Notre but : Créer un espace collaboratif intelligent s'adaptant aux profils de vos collaborateurs.



Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ **Sécurisation des données**

Quelque soit votre activité, votre implantation ou le nombre de vos salariés, le volume de données stockées sur nos serveurs sécurisés est illimité et consultable sans limite de temps.

Notre but : Sécuriser vos données sensibles.



Atouts majeurs de PME-Pléiades

➤ Protection juridique

Les temps de travail se révèlent être la principale source de litige en entreprise et leur conservation est une obligation légale. Les extractions réalisées à partir de PME-Pléiades sont un support irréfutable.

Notre but : Fournir des données exploitables au niveau juridique.



Description détaillée

Nos pointeuses exclusives sans installation :

- Compactes
- Nomades
- Autonomes
- Géolocalisées





Description détaillée

Une application en accès full web :

- Accès sécurisé 24/24
- 3 profils utilisateurs
- Calcul automatique des variables de paie
- Visualisation, contrôle, modification et exportation des données





Description détaillée

➤ Visualisation instantanée des présences / absences

Nom	Lun. 24	Mar. 25	Mer. 26	Jeu. 27	Ven. 28	Sam. 29	Dim. 30
Personnel							
06h30 - 14h00	De 06h30 à 14h00	De 06h30 à 14h00	De 06h30 à 14h00	De 06h30 à 14h00	De 06h30 à 14h00		
07h00 - 14h00	De 07h00 à 14h00	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	CP	CP		
14h00 - 21h00						De 14h00 à 21h00	De 14h30 à 21h00
07h30 - 14h30							De 07h30 à 14h30
14h00 - 21h00	De 14h00 à 21h00			De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	De 07h00 à 14h00	

Légende

- Journée travaillée
- Anomalies
- Repos
- Alertes
- Absence



Description détaillée

➤ Consultation précise des horaires de pointage

Pointages effectifs de [Nom] du 01/10/2016 au 31/10/2016

Date	Heures comptabilisées	Pointage 1	Pointage 2
03/10/2016	7:30	6:30	14:00
04/10/2016	7:30	6:21	14:00
05/10/2016	7:30	6:21	13:56
06/10/2016	7:00	6:22	13:26
07/10/2016	5:30	6:23	11:58
10/10/2016	7:30	6:24	13:55
11/10/2016	7:30	6:24	13:57
12/10/2016	7:30	6:22	13:59
13/10/2016	7:00	6:25	13:26
14/10/2016	5:30	6:21	12:02
17/10/2016	7:30	6:24	14:00
18/10/2016	7:30	6:23	13:57
19/10/2016	7:30	6:24	13:57
20/10/2016	7:00	6:23	13:27
21/10/2016	5:30	6:22	12:08
24/10/2016	7:30	6:24	13:59
25/10/2016	7:30	6:21	13:57
26/10/2016		6:21	13:58



Description détaillée

➤ Gestion des plannings par équipe ou salariés

ROU001000003 -- Mensuel octobre 2016

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
						2
						De 07h30 à 14h30
3	4	5	6	7	8	9
	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	De 12h00 à 19h00	De 09h30 à 16h30	De 07h00 à 14h00	
10	11	12	13	14	15	16
De 07h00 à 14h00	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00		
17	18	19	20	21	22	23
	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	De 12h00 à 19h00	De 12h00 à 19h00	De 07h00 à 14h00	
24	25	26	27	28	29	30
De 07h00 à 14h00	De 14h00 à 21h00	De 14h00 à 21h00	CP	CP		
31						

Légende

Journée travaillée	Repos	Absence
Anomalies	Alertes	



Description détaillée

➤ Calcul automatique des compteurs de congés

ROU001000003 --

Soldes Absences réalisées Absences prévisionnelles

Récapitulatif des soldes

	Acquis	Pris	Prévu	Solde
Congés payés				
CP en cours d'acquisition du 01/06/2016 au 31/05/2017	8,33	0,00	0,00	8,33
CP acquis du 01/06/2016 au 31/05/2017	15,00	0,00	2,00	13,00
CP Ancienneté du 01/06/2016 au 31/05/2017	0,00	0,00	0,00	0,00

Le prévu concerne les absences validées et en instance de validation à compter de ce jour



Description détaillée

➤ Gestion des demandes et validations d'absences

Liste des motifs

Demande	Solde	Demande	Solde
<input checked="" type="radio"/> Congés payés acquis	5,00 Jours	<input type="radio"/> Congés payés en cours	
<input type="radio"/> Congés d'ancienneté		<input type="radio"/> Evènement personnel	

Premier jour Jour

Dernier jour Jour

Commentaire

Format Date : jjmmaa ou jjmmaaaa ou jj/mm/aaaa



Merci pour votre attention

Agence Paris

4, Place Louis Armand

75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 72 76 26 96

Nos experts sont à votre écoute :

Du lundi au jeudi

8H30-12H / 14H-18H

Le vendredi

8H30-12H / 14H-17H

Agence Grand Est

2, rue Henri Bergson

67200 STRASBOURG

Tél. : +33 (0)3 88 10 54 70

www.ags-net.com

